CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction Générale Adjointe de la Solidarité Direction de l'Insertion 0413319866

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S): MME MARINE PUSTORINO

OBJET : Action "centre d'insertion pour les femmes (CISF)" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association des équipes Saint Vincent de Martigues

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle , soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi aux résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par l'association des équipes Saint Vincent de Martigues.

L'action relève de l'accompagnement social.

Il s'agit d'un renouvellement d'action.

L'action s'adresse à 75 mères de famille dont 60 BRSA sur les communes de Port-de-Bouc, Martigues et Saint-Mitre-les-Remparts.

L'association des équipes de Saint-Vincent-de-Martigues est forte d'une longue expérience en matière d'insertion sociale. Elle dispense des aides alimentaires, gère un vestiaire, assure la domiciliation de personnes sans domicile administratif, intervient dans le domaine du logement et constitue un lieu de permanence d'accueil et de coordination.

Les objectifs de cette action consistent à :

- favoriser l'insertion des femmes et notamment des mères de familles par l'éducation en économie sociale et familiale dans la cadre d'un apprentissage d'une autonomie budgétaire;
- mobiliser les BRSA afin de construire un parcours d'insertion dans le cadre de la contractualisation;
- éviter l'assistanat permanent et l'exclusion ;
- optimiser la mixité culturelle et sociale entre la communauté gitane et maghrébine prépondérante sur le territoire. Cette dynamique interculturelle assure une meilleure connaissance mutuelle et favorise le « vivre ensemble ».

Afin d'affiner les orientations, l'association travaille en partenariat avec les services sociaux de Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre, les maisons départementales de la solidarité (MDS) et les centres communaux d'action sociale (CCAS° des villes précédemment citées, la caisse d'allocations familiales (CAF) et le lieu d'accueil association pour le développement local martégal (APDL)...

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

Bilan final de l'action 2016 :

77 BRSA ont été reçues et 62 BRSA ont intégré l'action :

- la majorité des participantes est âgée de 25 à 44 ans. 70% d'entre elles vivent seules avec des enfants. 60% ne sont pas diplômées et 50% n'ont jamais travaillé ;
- au delà du manque de qualification, les principaux freins sont :
 - L'isolement pour 36 BRSA;
 - La mobilité pour 54 BRSA;
 - Le logement pour 26 BRSA;
 - Le mode de garde pour 22 BRSA.

Il est attesté les résultats suivants :

- l'apport du groupe et le travail de mise en relation réalisés par les conseillères en économie sociale et familiale ont permis de lever le frein isolement pour l'ensemble des participantes ;
- 4 BRSA ont obtenu le permis de conduire ;
- 8 relogements ont été effectués. L'accent a été mis également sur le travail autour de l'insalubrité de certains logements (courriers au service d'hygiène, demandes de relogement...), de l'endettement locatif (mise en place de plan d'apurement,);
- le travail articulé sur le thème de la séparation mère/enfant a favorisé les inscriptions en crèche ou halte garderie.

44 BRSA sont sorties de l'action :

- 7 BRSA en emploi, en formation ou en accompagnement professionnel;
- 18 BRSA ont été orientées sur des actions développées par le Département des Bouches-du-Rhône (SAS DIAGNOSTIC, ACTIS, ACIADE);
- 15 BRSA ont été orientées sur des actions menées par les Centres Sociaux ;
- 2 BRSA ont entamé des démarches de soins :
- 2 BRSA ont abandonné.

Bilan intermédiaire couvrant la période du 01/02/2017 au 24/11/2017 :

90 BRSA ont été reçues et 71 BRSA ont intégré l'action :

- 60% des participantes sont âgées de 25 ans à 44 ans et la majorité d'entre elles n'a pas de qualification ;
- les problèmes inhérents à la mobilité, à la santé et au logement constituent leurs principaux freins.

Sur le volet mobilité : l'accent a été mis sur l'apprentissage de l'utilisation des transports en commun. Par ailleurs 4 BRSA ont obtenu le permis de conduire et 3 participantes se sont inscrites au sein d'une auto-école.

Sur le volet logement : plus d'un tiers des participantes a une problématique logement. Des demandes de logement ont été faites pour 15 % d'entre elles.

Sur le volet santé: les interventions de divers professionnels de santé ont optimisé la notion de prévention et la prise de conscience de la nécessité d'un suivi médical spécialisé.

Sur le volet socio-professionnel: l'ensemble des participantes sort de l'action avec un projet d'insertion travaillé tout le long de l'année en individuel et en collectif. L'atelier informatique a

permis aux participantes de se familiariser avec Internet et de les rendre davantage autonomes pour leurs démarches administratives dématérialisées. Cet atelier sera renforcé en 2018.

Il est attesté les résultats suivants :

- 53 BRSA sont sorties de l'action dont 18 BRSA en emploi, en formation ou orientés vers des dispositifs d'insertion socio-professionnelle :
- 20 BRSA ont été orientées sur des actions de parcours
- 15 BRSA ont fait l'objet d'autres orientations (démarches de soins, espace santé Jeune, projet accueil parents/enfants, mesure logement, ...)

En conséquence, les résultats de l'action sont très satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/02/2018 au 31/01/2019 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

Il vous est proposé d'accorder un financement de 60.000,00 €à l'association des équipes de Saint Vincent Martigues selon la proposition énoncée dans le tableau ci-annexé.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission Permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL